



## ÉQUILIBRAGE CIBLE

PROPOSITION D'ÉVOLUTION A COURT TERME DES  
INTERVENTIONS DE GRTGAZ ET DES  
INFORMATIONS INTRA-JOURNALIÈRES DES  
CONSOMMATIONS SUR LES RESEAUX DE  
DISTRIBUTION A LA CIBLE

## Sommaire

1.	CONTEXTE .....	3
2.	OBJET .....	3
3.	EVOLUTION COURT TERME DES INTERVENTIONS DE GRTgaz.....	3
3.1.	Stratégie actuelle d'intervention de GRTgaz sur le marché .....	3
3.2.	Proposition d'évolution à court terme des interventions .....	4
	• Analyse des besoins d'équilibrage du réseau.....	4
	• Evolutions proposées .....	4
	• délai de mise en place .....	7
4.	Fourniture d'informations par expéditeur relatives aux clients distribution.....	7
4.1.	Cas des clients profilés .....	7
	• Prévisions brutes par portefeuilles.....	7
	• Prévisions ajustées .....	8
4.2.	Cas des clients non profilés .....	8

## 1. CONTEXTE

---

Les deux évolutions proposées s'inscrivent dans le cadre de la trajectoire cible proposée par les GRT en septembre 2011 et de la délibération de la CRE en date du 1<sup>er</sup> décembre 2011. Elles font suite aux différentes réunions du groupe de travail Equilibrage de Concertation Gaz, en particulier celle du 04 avril 2012.

## 2. OBJET

---

Les évolutions proposées portent sur deux axes :

- A court terme, évolution des interventions de GRTgaz pour ses besoins d'équilibrage, avec en base la disparition de la fenêtre d'intervention Day Ahead
- En ce qui concerne les informations transmises aux expéditeurs dans le cadre du système d'équilibrage cible :
  - o publication par portefeuille, deux fois en cours de journée, des consommations passées des clients non profilés sur les réseaux de distribution
  - o Confirmation de la proposition de GRTgaz de septembre 2011 de publier a minima des prévisions brutes par portefeuille des consommations des clients profilés sur les réseaux de distribution, la veille pour le lendemain avec deux mises à jour en cours de journée gazière.

## 3. EVOLUTION COURT TERME DES INTERVENTIONS DE GRTgaz

---

### 3.1. Stratégie actuelle d'intervention de GRTgaz sur le marché

La stratégie d'achat / vente sur la bourse est déterminée en accord avec les acteurs du marché. Elle est exécutée par un automate. Chaque intervention dans la fenêtre est conçue de manière à assurer que les meilleurs prix sont systématiquement sélectionnés par l'algorithme.

A ce jour, GRTgaz intervient lors de deux fenêtres d'intervention.

- l'une sur un produit Day-ahead (pour livraison le prochain jour ouvré) ou Week-end (pour livraison le week-end de 2 jours ou plus), et
- l'autre sur un produit Within-day (pour livraison en cours de journée).

GRTgaz intervient chaque jour d'ouverture du marché Powernext Gas Spot. Ces horaires d'intervention pourront être modifiés en concertation avec le marché. Aujourd'hui, GRTgaz intervient :

- Entre 15:45 et 16:00 pour le produit Within-day (WD) ;
- Entre 16:30 et 16:45 pour les produits Day-ahead (DA) et Week-end (WE).

Au cours de ces fenêtres d'intervention, des horaires aléatoires sont utilisés pour l'exécution des ordres d'achat ou de vente de GRTgaz. GRTgaz intervient plusieurs fois lors de chaque fenêtre d'intervention pour couvrir son besoin de gaz pour l'équilibrage.

La quantité de gaz que GRTgaz peut acheter ou vendre est plafonnée à un volume d'intervention maximal par zone d'équilibrage et par échéance de livraison.

Depuis le 1<sup>er</sup> mai 2011, les volumes sont les suivants :

	Volume d'intervention au cours des sessions :	
Zone d'équilibrage	Session Day Ahead et Week End	Session(s) Within Day
Zone Nord	de 0 à 2000 MWh/j	de 0 à 5750 MWh/j
Zone Sud	de 0 à 1500 MWh/j	de 0 à 4000 MWh/j

### 3.2. Proposition d'évolution à court terme des interventions

- **Analyse des besoins d'équilibrage du réseau**

GRTgaz intervient sur le marché en fonction d'une estimation de la position de déséquilibre du réseau. Ce calcul s'opère en comparant les nominations faites par les expéditeurs aux points d'entrée et sortie du réseau et la prévision de demande faite par GRTgaz à la maille de la zone d'équilibrage.

La veille pour le lendemain, les nominations des expéditeurs comme la prévision sont connues avec un niveau d'incertitude important. Par conséquent, la probabilité de bien prévoir la position de fin de journée du réseau reste faible, en dehors de cas particuliers de fort déséquilibre anticipé. Ces caractéristiques sont d'autant plus fortes pour une fenêtre d'intervention placée à 16h30, horaire où les nominations des expéditeurs sont encore très provisoires.

En cours de journée, les facteurs principaux d'amélioration du calcul du besoin du réseau sont la prise en compte des allocations de la veille, connues en début d'après-midi, et de manière moins marquée les nouvelles prévisions météorologiques. La prise en compte d'un nombre significatif d'heures de consommation de la journée en cours est également à même d'améliorer ce calcul. Ainsi, GRTgaz est en mesure de prévoir plus justement la position de déséquilibre en fin de journée du réseau après la publication des allocations de la veille. et les remontées d'information de consommation d'une part significative de la journée gazière en cours. Les informations à disposition le matin ne permettraient pas d'apporter une amélioration significative des prévisions par rapport à la qualité constatée aujourd'hui des prévisions réalisées la veille.

Lors de la concertation du 04 avril 2012, il a été évoqué la possibilité de modifier la fenêtre d'intervention, soit un peu plus tôt en fonction de la mise à jour de la prévision de GRTgaz, soit par une extension de la période possible d'intervention, par exemple durant trente minutes au lieu de quinze minutes. GRTgaz propose néanmoins de conserver la fenêtre aux horaires actuels pour le moment du fait que celle-ci ne pourrait finalement guère être avancée (aux environs d'une demi-heure plus tôt) et que la période de quinze minutes semble être une période suffisante pour assurer la couverture du besoin.

- **Evolutions proposées**

Suite à cette analyse, GRTgaz propose les modifications à court terme suivantes :

- Un abandon en base de la fenêtre d'intervention Day Ahead (avec possibles interventions en cas de fort déséquilibre anticipé du réseau, aux mêmes horaires, soit de 16h30 à 16h45). Cette modification permettra en base également de faire disparaître les interférences possibles avec le mécanisme de couplage
  - Une intervention concentrée sur le Within Day de 15h45 à 16h, avec un report des volumes d'intervention du day ahead sur le within day
  - Une modification du prix P1 en conséquence, en cohérence avec la cible et un équilibrage marché concentrée sur le within day
  - La conservation de la fenêtre week-end aux horaires actuels
- Volumes d'intervention

Concernant les volumes d'intervention cela conduira aux valeurs suivantes :

Zone d'équilibrage	Session Day Ahead optionnelle	Volume d'intervention au cours des sessions :	
		Session(s) Within Day	Session Week End
Zone Nord	0 en base, intervention jusqu'à 2000 MWh/j en cas de fort déséquilibre anticipé	de 0 à 7750 MWh/j	de 0 à 2000 MWh/j
Zone Sud	0 en base, intervention jusqu'à 1500 MWh/j en cas de fort déséquilibre anticipé	de 0 à 5500 MWh/j	de 0 à 1500 MWh/j

- Définition du prix de Référence P1

Si le Jour J est un Jour de Semaine, négociable sur Pownext Gas Spot : pour chaque Zone d'Equilibrage Z, le Prix de Référence pour chaque Jour de la Semaine P1(J,Z) est égal à :

- La composante Within-Day si GRTgaz n'a pas émis de besoin en Day Ahead (cas de base)
- X% de la *composante Day-ahead* et Y% de la *composante Within-day* si GRTgaz est intervenu en Day Ahead

Où :

X% représente le rapport en pourcentage entre le volume d'intervention maximal en Day Ahead et la somme des volumes d'intervention maximaux en Day Ahead et en Within Day

Y% représente le rapport en pourcentage entre le volume d'intervention maximal en Within Day et la somme des volumes d'intervention maximaux en Day Ahead et en Within Day

La *composante day-ahead* est égale à :

- pour la Zone d'Équilibrage Nord – Périmètre d'Équilibrage H - et pour la Zone d'Équilibrage Sud :
  - à la moyenne pondérée des prix de transactions conclues par GRTgaz pour livraison le Jour J sur le Point d'Échange de Gaz Nord respectivement le Point d'Échange de Gaz Sud pour l'échéance Day-ahead,
  - à défaut de transactions réalisées par GRTgaz, à la référence de prix Powernext Gas Spot End-Of-Day (EOD) de l'échéance Day-ahead correspondant à la livraison le jour J sur le Point d'Échange de Gaz Nord respectivement le Point d'Échange de Gaz Sud;
- pour la Zone d'Équilibrage Nord - Périmètre d'Équilibrage B :
  - à la somme du prix défini ci-dessus pour la Zone d'Équilibrage Nord – Périmètre d'Équilibrage H - et 0,16 EUR/MWh.

La composante *Within-Day* est égale à :

- pour la Zone d'Équilibrage Nord – Périmètre d'Équilibrage H et pour la Zone d'Équilibrage Sud :
  - à la moyenne pondérée des prix de transactions conclues par GRTgaz pour livraison le Jour J sur le Point d'Échange de Gaz Nord ou le Point d'Échange de Gaz Sud pour l'échéance Within-day,
  - à défaut de transactions par GRTgaz, à la référence de prix déterminée par Powernext pour l'échéance Within-day correspondant à la livraison le jour J sur le Point d'Échange de Gaz Nord respectivement le Point d'Échange de Gaz Sud. (Cette référence de prix sera déterminée selon la méthodologie des références de prix Powernext Gas Spot EOD avec des paramètres spécifiques à l'échéance Within-day, mais uniquement dans la mesure où les conditions de marché le permettent, c'est-à-dire s'il n'est pas nécessaire de réaliser un price committee)
- pour la Zone d'Équilibrage Nord - Périmètre d'Équilibrage B :
  - à la somme du prix défini ci-dessus pour la Zone d'Équilibrage Nord – Périmètre d'Équilibrage H et 0,16 EUR/MWh.

Si la composante *Within-day* ne peut être déterminée (pas de transactions conclues par GRTgaz et conditions de marché non réunies pour la détermination d'une référence de prix), le Prix de Référence P1(J,Z) est égal à la composante day-ahead telle que définie précédemment.

**Si le Jour J est un Jour de Week-End** traité sur Powernext Gas Spot, pour chaque Zone d'Équilibrage Z, le Prix de Référence pour chaque Jour de Week-end P1(J,Z) est égal à :

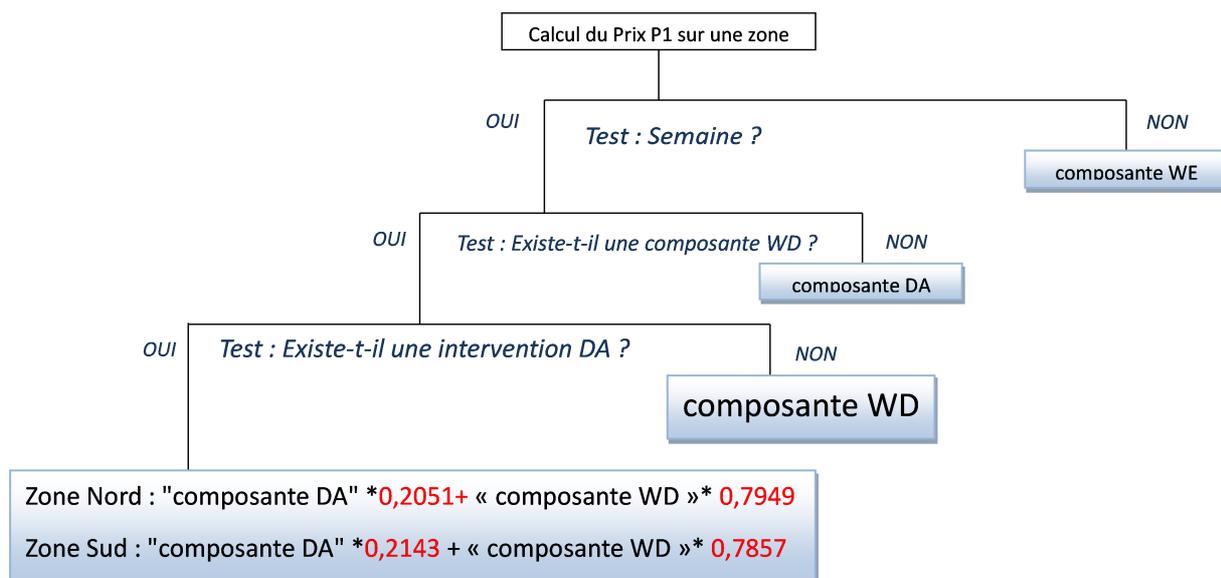
- pour la Zone d'Équilibrage Nord – Périmètre d'Équilibrage H et pour la zone d'Équilibrage Sud :
  - à la moyenne pondérée des prix de transactions conclues par GRTgaz pour l'échéance Week-end comprenant le jour J sur le Point d'Échange de Gaz Nord respectivement le Point d'Échange de Gaz Sud,
  - à défaut de transactions par GRTgaz, à la référence de prix Powernext Gas Spot EOD de l'échéance Week-end comprenant le jour J sur le Point d'Échange de Gaz Nord respectivement le Point d'Échange de Gaz Sud;
- pour la Zone d'Équilibrage Nord - Périmètre d'Équilibrage B :
  - à la somme du prix défini ci-dessus pour la Zone d'Équilibrage Nord – Périmètre d'Équilibrage H et 0,16 EUR/MWh.

**Si le Jour J est un Jour non négociable sur Powernext Gas Spot**, pour chaque Zone d'Équilibrage Z, le Prix de Référence pour ce jour J P1(J,Z) est égal à :

- pour la Zone d'Équilibrage Nord – Périmètre d'Équilibrage H et pour la zone d'Équilibrage Sud :

- à la référence de prix Powernext Gas Spot EOD déterminée par Powernext (au moyen d'un Price Committee) pour la livraison le jour J sur le Point d'Echange de Gaz Nord respectivement le Point d'Echange de Gaz Sud ;
- pour la Zone d'Equilibrage Nord - Périmètre d'Equilibrage B :
  - à la somme du prix défini ci-dessus pour la Zone d'Equilibrage Nord – Périmètre d'Equilibrage H et 0,16 EUR/MWh.

A titre d'illustration, pour les zones d'équilibrage Nord-périmètre d'équilibrage H, et pour la zone Sud, le prix P1 sera défini ainsi :



- **délai de mise en place**

L'ensemble de ces modifications, si elles sont acceptées, prendront effet à la suite de la délibération de la CRE, à date d'un 1<sup>er</sup> du mois, afin de considérer de manière homogène le calcul du prix P1 sur un mois donné. GRTgaz informera le marché a minima un mois au préalable de la date de mise en œuvre de la modification. A ce jour, la date envisageable serait le 1<sup>er</sup> juillet 2012.

## 4. Fourniture d'informations par expéditeur relatives aux clients distribution

### 4.1. Cas des clients profilés

- **Prévisions brutes par portefeuilles**

Aujourd'hui, GRTgaz ne fournit pas d'information aux expéditeurs relative à leurs clients raccordés aux réseaux de distribution. En effet, il n'existe pas à ce jour d'informations en cours de journée de la part des gestionnaires de réseau de distribution qui permettent la constitution de ce type d'informations.

En l'absence d'information fournies aux expéditeurs en cours de journée, les orientations-cadres en cours de validation prévoient que les GRT soient tenus de fournir aux expéditeurs des estimations de la consommation dès la veille de la journée gazière pour les clients non télé-relevés quotidiennement, à savoir les clients profilés, avec une mise à jour a minima deux fois en cours de journée.

Les estimations des consommations des clients profilés par zone d'équilibrage et par expéditeur dont il est question dans les principes de base seraient élaborées par GRTgaz à partir des informations sur les portefeuilles de clients fournies par les GRD, en se basant sur la méthode d'estimation par profilage utilisée par les GRD pour déterminer les consommations des clients client profilés, et selon les règles définies en instance de la concertation Groupe de Travail Gaz (GTG).

**Pour ce faire, il est nécessaire que les GRD transmettent à GRTgaz à un rythme journalier la composition agrégée des portefeuilles de clients des expéditeurs sur le réseau de distribution, à la maille de chaque PITD.** Les caractéristiques et contraintes des systèmes d'information des GRD imposent que cette composition soit le reflet des portefeuilles de la journée précédente de l'envoi. Ces portefeuilles sont ensuite réalloués aux expéditeurs du réseau de transport en fonction des déclarations conjointes donnant la correspondance par PITD entre les contrats d'acheminement distribution (CAD) et les contrats d'acheminement transport (CAT) .

- **Prévisions ajustées**

Les travaux en concertation Gaz continuent d'aborder la possibilité pour GRTgaz de publier un coefficient k0 par ZE (ou, ce qui revient au même, des prévisions ajustées de consommation des clients profilés par expéditeurs) analogue aux coefficients k1 et k2 utilisés dans le processus d'allocation, permettant de réconcilier les prévisions de consommation par expéditeur avec les prévisions globales de GRTgaz, par ZE, selon la formule suivante :

$$\text{Prévision globale GRTgaz} = \sum_{\text{EXP}} \text{Estimations\_Non-profilés} + k0 \times \sum_{\text{EXP}} \text{Estimations\_Profilés}.$$

#### **4.2. Cas des clients non profilés**

La proposition des GRD consiste à transmettre à 12h, puis à 16h, les consommations réalisées des clients dit non-profilés pour les quatre premières heures de la journée gazière, puis respectivement les huit premières heures de la journée gazière, par Contrat d'Acheminement Distribution et par PITD.

Les GRT doivent donc ensuite procéder :

- A l'allocation de ces quantités par portefeuille expéditeur, à savoir par Contrat d'Acheminement Transport (CAT) par PITD en fonction des déclarations conjointes
- A la publication de cette information de la même manière que la publication des consommations en cours de journée des clients directement raccordés au réseau de transport

Sous réserve d'une étude plus détaillée de la part des services informatiques de GRTgaz, cette publication pourrait être envisagée moins d'une heure après réception des informations transmises par les GRD, soit avant 13h et avant 17h. Cette évolution dans le système d'information de GRTgaz est compatible avec les délais proposés par les GRD.